

Rapport de gestion

IV – RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX – COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – CONDAMNATION POUR FRAUDE

Rémunération du Gérant et Associé commandité

La rémunération du Gérant s'élève pour l'exercice 2007 à 1 514 447,68 euros, conformément à l'article 13 des Statuts de la société Klémurs.

Elle se décompose en un montant forfaitaire de 170 000 euros, un montant proportionnel aux loyers encaissés de 695 804,68 euros, et un montant proportionnel aux acquisitions de 648 643 euros.

Le mode de calcul des rémunérations variables est décrit dans l'article 13 des statuts.

Klémurs verse une rémunération uniquement au gérant commandité Klépierre Conseil, rien n'est versé au Président de Klépierre ou à son Directoire. (cf. Art. 13 des statuts)

Les mandataires de Klépierre ne perçoivent pas de rémunération spécifique au titre de leur activité sur Klémurs.

Membres du Conseil de surveillance

	Montant pour Klémurs	Montant pour Klépierre	Montant Global
Dominique HOENN	10 000	30 456,84	40 456,84
Catherine BREART de BOISANGER	10 000	-	10 000
François DEMON	10 000	19 680,72	29 680,72
Bertrand de FEYDEAU	10 000	30 711,22	40 711,22
Benoît FOURNIAL	10 000	-	10 000
TOTAUX	50 000	80 848,78	130 848,78

en euros

Gérant

	Montant pour Klémurs	Montant pour Klépierre	Montant Global
Klépierre Conseil	1 514 447,68	-	1 514 447,68

V – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Audit*

Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés

	Mazars & Guerard				Deloitte			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
- Émetteur	24	-	100	-	69	20	91	17
- Filiales intégrées globalement					7		9	
Sous-total	24	-	100	-	76	120	100	100
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Émetteur						100		83
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	24	-	100	-	76	120	100	100

* Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau, à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

en milliers d'euros